

consultatif international qu'a proposé le président Nixon? A-t-on laissé entendre que la Commission internationale pour la surveillance et le contrôle au Vietnam serait acceptable dans ce rôle de surveillance, ou s'il faudrait la remplacer par quelque autre organisme?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, ce que nous avons pu constater au Vietnam, au Laos et au Cambodge depuis quinze ans, n'est pas de nature à nous inciter à rechercher un tel mandat. Toutefois, nous examinerons avec soin toute requête pour que le Canada fasse partie d'un nouvel organisme de surveillance. Notre attitude dépendra des autres engagements que nous pourrions alors avoir, du mandat et du fonctionnement de l'organisme et de la durée prévue de la mission. Autant que nous pourrions en juger, nous déterminerons aussi, à la lumière de la déclaration, si le rôle de surveillance envisagé pour nous contribuera efficacement à la paix et à la stabilité de la région.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, j'ai apparemment mal interprété la déclaration faite il y a quelques mois par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, selon laquelle le Canada aurait offert spontanément de remplir cette fonction. Pourriez-vous me dire si le gouvernement américain a demandé au Canada s'il était disposé à collaborer?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, si vous me demandez si le gouvernement américain a fait une proposition en ce sens, la réponse est non. Par contre, si vous me demandez si nous sommes prêts à faire un apport de ce genre, la réponse est non. En fait, nous avons effectué des études préliminaires à ce sujet et nous avons consulté divers gouvernements au sujet de ce rôle.

L'hon. M. Stanfield: Je regrette d'avoir formulé ma question de façon tellement obscure qu'on ne semble pas l'avoir comprise. Je demandais au secrétaire d'État aux Affaires extérieures si le gouvernement des États-Unis avait cherché à savoir si le Canada accepterait de faire partie d'un tel organisme de surveillance international.

L'hon. M. Sharp: Le gouvernement américain n'a pas fait de demande semblable, monsieur l'Orateur. Mais comme je l'ai dit en réponse à la première question de l'honorable

[L'hon. M. Stanfield.]

représentant, nous avons fait faire des études et nous avons parlé à des fonctionnaires des États-Unis et d'ailleurs quant à la façon de remplir ce rôle. Parce que nous croyons que le gouvernement actuel a une responsabilité dans ce domaine, et que nous sommes peut-être le pays le plus expérimenté en opérations de maintien de la paix, nous voulions explorer le problème avant de recevoir une demande de ce genre.

L'hon. M. Stanfield: Bref, a-t-on raison de conclure que le gouvernement du Canada ne se proposera pas pour participer à ce rôle et, si on l'invite à le faire, ne rendra sa décision que lorsqu'il aura soigneusement évalué les circonstances?

L'hon. M. Sharp: Oui, monsieur l'Orateur, et je suis certain qu'une telle attitude recevra l'appui d'un grand nombre de Canadiens.

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Les autorités américaines, le président lui-même ou quelqu'un du département d'État aurait-il informé le gouvernement canadien au préalable de la proposition que le président des États-Unis avait l'intention de faire et y a-t-il eu des discussions, non seulement avec le gouvernement du Canada mais avec d'autres gouvernements amis, sur la manière de mettre bientôt fin à la triste situation qui sévit au Vietnam?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, la réponse à la première question, à savoir si nous avons été consultés à l'avance au sujet de la déclaration faite hier par le président Nixon, est non. Nous sommes, bien entendu, en consultations depuis très longtemps avec les États-Unis pour essayer de les aider à trouver une solution à cette pénible situation.

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, si le Canada était invité à apporter son aide dans la question dont on vient de discuter, le gouvernement préférerait-il le faire sous les auspices des Accords de Genève actuels, sous ceux des Nations Unies ou sous d'autres du même genre?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, notre but serait d'apporter toute l'aide possible. Il appartiendrait à ceux qui sont directement engagés dans le conflit de décider du genre de requête à nous présenter, selon qu'ils l'estimeraient le plus utile. Comme je l'ai dit, nous